



Pas envie de rendre ma fille à sa maman

Par **vincent**, le **18/02/2010** à **22:30**

Bonjour,
Ma fille passe ses vacances chez moi, et me relate certains faits graves à mes yeux.
Problèmes d'alcool, de bagarre, de coup et blessures avec intervention des forces de l'ordre. Tout ça entre sa maman, son ami et des fréquentations douteuses qui alcool aidant se finit en bagarre, avec ma fille effrayée au milieu de tout ça.
Il y a-t-il un moyen d'éviter le retour chez la maman, en restant dans la légalité.
Je tiens à signaler que les voisins de mon ex ont appelé, pour m'exposer les dangers à l'encontre de ma fille de 8 ans.
merci

Par **Marion2**, le **18/02/2010** à **23:16**

Bonsoir,
Saisissez immédiatement le Juge aux Affaires Familiales.
Un avocat n'est pas nécessaire, mais je pense qu'il serait souhaitable, afin d'accélérer la procédure que vous en contactiez un.
Contactez très rapidement une Assistante Sociale en lui exposant les faits et en l'informant que vous avez saisi le JAF ou téléphonez au 119, ce sera plus rapide et l'AS sera informée pratiquement immédiatement.
Faites une main-courante à la gendarmerie en disant que vous gardez votre fille car vous avez peur pour elle vu le comportement de sa maman et de son ami.
Bon courage.